



**VERVIERS**

URBANISME  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 26



Wallonie

Réf : 2019A0112-GB

**Le présent avis est adressé à tous les occupants des biens situés dans un rayon de 50 mètres de(s) la parcelle(s) concernée(s) par les travaux ci-dessous.**

## **URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme** introduite par la SPRL IMMOBAT située Clos du Pré Stognée, 5 à 4910 Theux.

Le terrain concerné est situé Rue des Combattants à 4800 Verviers et cadastré division 8, section A n°191F, 191G.

Le projet porte sur : **Construction de deux maisons jointives**

et est soumis à enquête publique en vertu des articles D.IV.40 et D.VIII.13 du Code du Développement Territorial et pour le(s) motif(s) suivant(s) :

Application des articles D.IV.40 alinéa 2 et R.IV.40-1 §1er 6° du CoDT : la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé à la carte archéologique, au sens du Code wallon du Patrimoine.

**Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :**

- Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30 ;
- Administration communale de Verviers, service technique de l'Aménagement du Territoire, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les mardis 09/07 et 20/08 de 16h00 à 20h00. A cet effet, il y a lieu de prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.

Date d'affichage de l'avis : 03/07/2019

**L'enquête publique est ouverte du 09/07/2019 au 15/07/2019 et du 16/08/2019 au 26/08/2019 (suspension légale du 16/07 au 15/08 conformément à l'article D.I.16 du CoDT).**

**Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal de Verviers :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers;
- par télécopie au numéro 087/327.549;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@verviers.be](mailto:info@verviers.be);
- remises au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER ou à l'agent communal désigné à cette fin au service Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme/2019A0112-GB (réf. du dossier).

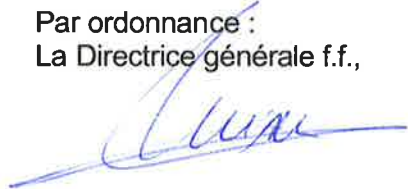
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575), de l'agent communal désigné à cette fin (087/327.541) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

**La séance de clôture de l'enquête publique** aura lieu le 26 août 2019 à 10h au service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeville 2 à 4800 Verviers.

A Verviers, le 01 juillet 2019

Par ordonnance :  
La Directrice générale f.f.,



Christiane THISSEN.



Pour la Bourgmestre :  
L'Echevin délégué,



Freddy BREUWER.